

Conditions générales de l'opération Benefeet « À chaque pas, un avantage » 2018

1. Principe de l'opération

L'opération promotionnelle « À chaque pas, un avantage » (ci-après "l'Opération" ou "l'Opération promotionnelle") est proposée par la société Geox S.p.A., société de droit italien, dont le siège social est sis via Feltrina Centro 16, Biadene Montebelluna (TV) 31044, Italie, capital social : € 25.920.733,10, téléphone : +3904232822, email : support@contact.geox.com, numéro de TVA intracommunautaire : IT03348440268. Elle est réservée aux clients s'étant préalablement inscrits à l'opération Benefeet en ligne sur le site internet www.geox.com (ci-après "le Client"). Son principe est le suivant : chaque achat de produits Geox dans les magasins Geox adhérant à l'opération ou sur geox.com permet d'obtenir des « points-pas » échangeables en bons de remise à utiliser pour des achats de produits Geox.

2. Période de validité

L'Opération est valable du 09/01/2018 au 13/12/2018.

Les bons de réduction obtenus grâce à l'Opération promotionnelle doivent impérativement être utilisés avant le 16/12/2018 inclus.

3. Où l'Opération est-elle valable ?

Dans les magasins Geox qui adhèrent à l'Opération sur le territoire français et sur geox.com pour des achats à livrer en France. L'Opération n'est pas valable dans les magasins outlet Geox. La liste des magasins adhérents est disponible sur le site www.geox.com sous la rubrique Benefeet.

4. À qui s'adresse l'Opération ?

L'Opération s'adresse aux Clients majeurs, personnes physiques, déjà inscrits au programme Benefeet ou qui s'inscriront entre le 09/01/2018 et le 13/12/2018. L'inscription au programme Benefeet est gratuite et peut être effectuée dans n'importe quel magasin Geox, y compris ceux n'adhérant pas à l'Opération promotionnelle, ou bien sur le site www.geox.com sous la rubrique "Benefeet". Sont exclus de la participation les salariés et les collaborateurs des sociétés organisatrices (Geox S.p.A., Geox Retail S.r.l., The Level group S.r.l.).

5. Comment gagne-t-on des points ?

Les points peuvent être obtenus par le Client inscrit à l'Opération Benefeet sur tous les achats effectués entre le 09/01/2018 et le 13/12/2018 dans les magasins Geox adhérant à l'Opération sur le territoire français et sur tous les achats effectués sur www.geox.com pour des livraisons en France et sous condition de l'utilisation par le Client de son code client My Geox. Le client cumule des "points-pas" (ci-après : des Points) de la manière suivante :

- 1 Point pour 1 euro d'achat de chaussures, habillement ou accessoires adultes ;
- 1 Point pour 1 euro d'achat de produits de nettoyage, semelles / talonnettes, sacs shopping et services de réparation et retouche (*) ;
- 2 Points pour 1 euro d'achat de chaussures, habillement ou accessoires enfants (Baby, Junior, Jeune).

L'achat de cartes cadeaux et les frais de livraison ne donnent pas droit à l'attribution de Points.

Les Points sont calculés uniquement sur les sommes entières arrondies par la valeur nette de chaque élément du ticket de caisse pour les achats réalisés en magasin ou de la transaction pour les achats effectués sur le site www.geox.com

(**) pour les produits et services suivants :

- chaussures, habillement et accessoires homme ou femme (produits adulte) : 1 € = 1 Point ;
- chaussures, habillement et accessoires baby, junior, jeune (produits enfant) : 1 € = 2 Points.

Tous les produits non inclus dans les catégories mentionnées ci-dessus, à savoir les produits de nettoyage, semelles / talonnettes, sacs shopping et services de réparation / retouche (*), sont considérés comme étant des « produits adultes » dans le calcul des Points, soit la formule 1 € = 1 Point.

Exemple : un ticket de caisse ou une transaction avec 2 produits, 1 enfant (de 64,90 €) et 1 adulte (de 120,90 €), donne droit à 248 Points (64 x 2 + 120).

(*) Valable seulement dans les magasins Geox adhérents, dans la mesure où, à l'heure actuelle, ils ne peuvent pas être achetés sur le site www.geox.com.

(**) Par valeur nette de chaque élément du ticket de caisse pour les achats réalisés en magasin ou de la transaction pour les achats effectués sur le site www.geox.com, on entend la dépense effectuée pour chaque article :

- acheté avec le même ticket de caisse ou la même transaction effectuée en ligne ;
- après éventuelles réductions et/ou promotions associées.

Les achats sur le site www.geox.com avec livraison dans un autre pays que la France, si la présente promotion est aussi en cours dans ce pays, donnent droit à des points utilisables uniquement dans ce pays et ne sont pas cumulables avec les points obtenus en France.

Exemple : si un Client du programme Benefeet acquiert un produit pour un ami au Royaume-Uni, pour le cas où cette promotion serait en vigueur au Royaume-Uni, les points acquis au Royaume-Uni ne peuvent pas être ajoutés au total de points acquis en France. Si la promotion n'est pas en vigueur au Royaume-Uni, l'achat ne donnera droit à aucun point.

En cas d'utilisation de la remise d'anniversaire

La remise d'anniversaire de 15 % est appliquée sur la totalité du ticket de caisse pour les achats réalisés en magasin ou de la transaction pour les achats effectués sur le site www.geox.com avant la date d'échéance éventuelle de la remise.

Exemple : l'achat sur un même ticket de caisse ou au cours de la même transaction d'un article pour

enfant de 50 €, un produit adulte de 100 € et un produit de nettoyage de 8 € en bénéficiant de la réduction de 15 % reçue pour un anniversaire en date du 8 mars et en utilisant le bon de réduction de 10 € obtenu sur un achat effectué le 5 mars, le montant à payer sera de 124,30 € (*) et l'acquéreur aura cumulé 165 Points (**).

(*) $(50 \text{ €} + 100 \text{ €} + 8 \text{ €}) = 158 \text{ €} - 23,70 \text{ € (remise d'anniversaire)} = 134,30 \text{ €} - 10 \text{ € (bon de réduction appliqué)}$;

(**) 84 Points pour le produit enfant (ainsi obtenus : $50 \text{ €} - 15 \% = 42,50 \text{ €}$ soit 84 Points)

+ 85 Points pour le produit adulte (ainsi obtenus : $100 \text{ €} - 15 \% = 80 \text{ €}$ soit 85 Points)

+ 6 Points pour le produit de nettoyage (ainsi obtenus : $8 \text{ €} - 15 \% = 6,80 \text{ €}$ soit 6 Points)

-10 Points pour l'application du bon de réduction de 10 €.

En cas d'application de remises supplémentaires

Les achats bénéficiant de remises supplémentaires (par ex. remise exceptionnelle, etc.) participent au cumul de points dans la limite de la valeur de la remise appliquée.

En cas d'utilisation de bons d'achat

Les bons d'achat sont remis aux Clients en cas de retour d'un produit. Le produit de remplacement acheté avec un bon d'achat dans les magasins Geox adhérents permet de cumuler des Points sur le prix d'achat indiqué sur le ticket de caisse, hors éventuelles réductions et/ou promotions. Les bons d'achat ne sont pas utilisables pour des achats sur le site www.geox.com.

Exemple a) :

1. Le Client a zéro Point ;
 2. En achetant 1 produit enfant de 50 €, il obtient 100 Points ;
 3. Le lendemain, il rend le produit acheté et le retour est associé à son code client Benefeet : il perd donc 100 Points ;
 4. S'il échange immédiatement le produit acheté contre un autre produit de même valeur, il est à nouveau crédité de 100 Points et après l'échange, son solde est donc de 100 Points.
- Solde total : 100 Points.

Exemple b) :

1. Le Client a zéro point ;
 2. En achetant 1 produit enfant au prix soldé de 40 €, il obtient 80 Points ;
 3. Le lendemain, il rend le produit acheté et le retour est associé à son code Client Benefeet : il perd donc 80 Points ;
 4. S'il n'échange pas immédiatement le produit, il reçoit un bon d'achat de 40 € : le bon d'achat ne rentre pas dans le calcul des points ; le solde des points sera donc égal à zéro ;
 5. En revenant plus tard au magasin avec le bon d'achat de 40 € et en achetant un produit enfant de 60 € en payant la différence de 20 €, il obtient 120 Points.
- Solde total : 120 Points.

En cas de retours

Les retours constituent un élément du ticket de caisse pour les achats réalisés en magasin ou de la transaction pour les achats effectués sur le site www.geox.com à part (ils n'entrent donc pas dans le

calcul de la valeur nette du produit acheté, contrairement aux réductions et aux promotions). En présence d'un retour, le calcul est effectué en appliquant les règles visées au présent article 5, en multipliant les valeurs par -1 .

Exemple : en cas de retour d'un produit enfant d'une valeur de 50 € acquis en promotion avec une réduction de 20 %, le cumul des Points déduira 80 Points ($50 \text{ €} \times -20 \% \text{ soit } 40 \text{ €} \times 2 \text{ Points}$).

En cas d'utilisation de bons de réduction de l'Opération

Les bons de réduction constituent un élément du ticket de caisse pour les achats réalisés en magasin ou de la transaction pour les achats effectués sur le site www.geox.com à part (ils n'entrent donc pas dans le calcul de la valeur nette du produit acheté, contrairement aux remises et aux promotions). En présence d'un bon de réduction utilisé, le nombre de Points est calculé en multipliant la valeur nominale du bon de réduction par le coefficient -1 .

Exemple :

Le 18 mai, le client achète :

1. Une paire de chaussures adulte d'une valeur de 101,12 €, avec une réduction promotionnelle de 20 % ;
2. Une paire de chaussures enfant d'une valeur de 50 € ;
3. Le client utilise un bon de réduction de 10 € ;
4. Le client rend un produit enfant pour 20 € et l'échange immédiatement contre un autre produit enfant du même montant.

Calcul des points par élément de ticket de caisse pour les achats réalisés en magasin ou de la transaction pour les achats effectués sur le site www.geox.com :

1. + 80 Points ($101,12 \text{ €} \times -20 \% \text{ soit } 80,90 \text{ €}$ arrondis par défaut) ;
 2. + 100 Points (50×2) ;
 3. - 10 Points (10×-1) ;
 4. - 40 Points ($20 \text{ €} \times -2$) pour le retour et + 40 Points ($20 \text{ €} \times 2$) pour le produit de remplacement.
- Points totaux : 170 Points ($80 + 100 - 10 - 40 + 40$).

6. Inscription à l'opération Benefeet

Pour bénéficier des Points, le Client doit s'identifier et se déclarer inscrit au service Benefeet avant l'émission du ticket de caisse ou avant la conclusion de la transaction en ligne sur www.geox.com, en indiquant son nom, son prénom, son numéro de téléphone portable ou son adresse de courrier électronique, donnés lors de l'inscription au service Benefeet. En cas contraire, il perd le droit aux Points correspondants. En effet, une fois que le ticket de caisse est émis ou que la transaction sur www.geox.com est conclue, il ne peut absolument plus en bénéficier.

7. Points bonus

Bonus pour achat sur plusieurs canaux: le Client inscrit au service Benefeet qui effectue au moins deux achats de produits de marque Geox (à l'exception des produits de nettoyage, des semelles / talonnettes, des sacs shopping, des services de réparation / retouche et des frais de livraison), par le biais de deux canaux différents – et effectue donc au moins un achat dans une boutique Geox en

France adhérant à la promotion et au moins un achat sur geox.com (pour uniquement une livraison en France) – cumule un unique bonus de 50 points supplémentaires qui sera crédité au moment où le second achat sera effectué comme indiqué ci-dessus. En cas d'imprévu à caractère technique, le bonus sera crédité dans les 48 heures. Le bonus pour un achat sur plusieurs canaux est cumulable avec le bonus pour liaison du profil Benefeet au compte personnel My Geox et avec les bonus pour événements.

Bonus pour la liaison du profil personnel Benefeet au compte personnel My

Geox: le Client qui relie son profil Benefeet à son compte personnel My Geox acquiert un unique bonus de 20 points supplémentaires. NB : pour bénéficier du bonus, le Client doit avoir donné son autorisation pour recevoir des communications par newsletter de la part de geox.com. Il faut également que l'adresse de courrier électronique du profil Benefeet et l'adresse de courrier électronique du compte My geox correspondent. Pour s'inscrire à la newsletter, le Client devra accéder à la rubrique Newsletter présente sur le compte My Geox. Pour lier le profil personnel Benefeet à leur compte My Geox, les clients doivent respecter les procédures suivantes (qui diffèrent en fonction de chaque situation personnelle) :

- a) Si vous êtes inscrit à Benefeet mais n'avez pas de compte My Geox, rendez-vous sur la page : <https://www.geox.com/fr/mon-compte>, créez votre compte My Geox en insérant vos coordonnées, choisissez l'option « J'ai déjà un profil Benefeet et souhaite le lier au compte My geox » puis complétez la procédure indiquée.
- b) Si vous n'êtes pas inscrit à Benefeet mais possédez un compte My Geox, rendez-vous sur votre compte My geox à la page <https://www.geox.com/fr/mon-compte>, sélectionnez « Benefeet » dans le menu et complétez les champs obligatoires pour l'inscription à Benefeet.
- c) Si vous n'êtes pas inscrit à Benefeet et n'avez pas de compte My geox, rendez-vous sur la page : <https://www.geox.com/fr/creer-compte>, créez un compte My Geox en insérant vos coordonnées, choisissez l'option « Je souhaite adhérer maintenant à Benefeet » et complétez la procédure décrite. NB : si par contre vous choisissez l'option « J'adhérerai au programme Benefeet plus tard », le bonus sera ajouté uniquement si vous reliez votre profil Benefeet avant la fin de la date de validité de la promotion.

Le bonus sera crédité dès lors que la procédure indiquée sera complétée, en fonction de la situation applicable parmi celles indiquées ci-dessus. En cas d'imprévu à caractère technique, le bonus sera crédité dans les 48 heures. Le bonus n'est pas accordé aux Clients qui ont déjà lié les deux profils avant le début de la validité de la promotion. Le bonus pour liaison du profil personnel Benefeet au compte personnel My Geox est cumulable avec le bonus pour achat sur plusieurs canaux et avec les bonus pour événements.

Bonus pour événements spéciaux: Pendant la période de validité de l'Opération, Geox se réserve la faculté d'introduire des événements promotionnels spéciaux dans certains magasins Geox adhérents et/ou sur www.geox.com et/ou sur certaines périodes de temps et/ou sur certaines lignes de produits et/ou sur certaines catégories de Clients inscrits au service Benefeet. Les produits pour le nettoyage et les semelles / talonnettes, les cartes-cadeaux, les services de réparation / retouche, les frais de livraison ne sont pas pris en considération.

Les détails concernant la manifestation (durée, produits concernés, etc.) seront communiqués aux Clients inscrits au service Benefeet concerné. Les bonus pour événements spéciaux pourront se

cumuler au bonus pour achat sur plusieurs canaux et au bonus pour la liaison du profil personnel Benefeet au compte personnel My Geox.

8. Comment cumuler les Points?

Le Client peut librement choisir le magasin Geox – à condition qu’il soit adhérent – où il préfère cumuler ses Points, (même s’il s’agit d’un magasin Geox différent de celui où il s’est inscrit au service Benefeet), y compris le site www.geox.com.

L’Opération n’a aucun caractère rétroactif. Le Client ne peut donc pas demander de recevoir des Points pour un achat effectué avant son inscription au service Benefeet, même si l’achat a été effectué au cours de la période de validité de l’Opération. De même, le Client ne peut pas demander de recevoir des Points pour un achat effectué dans un magasin Geox ayant adhéré à l’Opération après le moment où l’achat a eu lieu. Les Points obtenus par un même Client inscrit au service Benefeet mais sous des codes client différents, même s’ils appartiennent à la même personne, ne sont pas cumulables. Les Points acquis dans plusieurs magasins Geox sur le territoire français et/ou sur www.geox.com pour des achats avec livraison en France effectués par un même Client inscrit au service Benefeet au moyen d’un seul code client, se cumulent automatiquement.

Le Client inscrit au service Benefeet qui reçoit des Points dans des magasins Geox adhérents à l’Opération et/ ou sur www.geox.com dans plus d’un pays dispose de plusieurs comptes de Points distincts et non cumulables (un compte par pays). Chaque compte correspond à l’attribution d’un certain statut et à l’obtention des avantages qui lui sont associés et dont le Client ne peut jouir que dans le pays où ils ont été acquis.

Le Client inscrit à Benefeet peut consulter son solde personnel de Points et les bons de réduction encore disponibles sur le ticket de caisse, lors de la conclusion de son achat sur www.geox.com ou sur son espace personnel Benefeet. Le solde de Points et les bons de réduction encore disponibles sont actualisés au moment même où est effectué l’achat ou l’action qui procure des Points/Bons de réduction.

En cas d’imprévus techniques, le solde de points/bons de réduction actualisé sera affiché dans les 48 heures.

9. Bons de réduction

Les bons de réduction prévus sont les suivants:

Nombre de Points	Statut	Valeur du Bon de Réduction
150	Urban Walker	10 €
250	Globe Walker	15 €
500	Moon Walker	25 €
1000	Star Walker	50 €

Les bons de réduction ne sont valables que pour l’achat de produits à plein tarif (ni en solde, ni en

promotion) entre le 09/01/2018 et le 16/12/2018 (date d'échéance de la validité).

Les bons de réduction ne sont pas valables pour l'achat de produits de nettoyage et/ou de semelles / talonnettes et/ou de cartes-cadeaux, ni pour le règlement de services de réparation / retouche et/ou de frais de livraison.

Quand chacun des statuts mentionnés ci-dessus est atteint, le Client inscrit à Benefeet bénéficie du bon de réduction correspondant, qu'il pourra utiliser dans un magasin Geox adhérant à l'Opération sur le territoire italien (après validation de son compte Benefeet avant l'émission du ticket de caisse) ou bien sur www.geox.com pour des achats avec livraison en Italie (après validation de son compte Benefeet avant la conclusion de la transaction).

Les bons de réduction sont exclusivement valables dans le pays où les Points ont été cumulés. Par conséquent, en cas d'achat sur www.geox.com, un bon de réduction ne sera valable que si le pays de livraison du produit correspond au pays du compte de Points qui a permis le bénéfice du bon de réduction. En cas contraire, le bon de réduction ne sera pas valable.

Quand il atteint le statut d'Urban Walker, le Client bénéficie d'un bon de réduction qu'il pourra utiliser sur un prochain achat à effectuer avant le 16/12/2018.

Quand il atteint le statut de Globe Walker, le Client bénéficie du bon de réduction correspondant qu'il pourra faire valoir sur un prochain achat à effectuer avant le 16/12/2018, éventuellement cumulé au bon de réduction Urban Walker, à condition qu'il ne l'ait pas déjà utilisé et que la valeur de l'achat soit supérieure ou égale à la valeur des bons de réduction qu'il entend utiliser. Exemple : quand il atteint le premier seuil de 150 Points, le Client a droit au bon de réduction de 10 € qu'il pourra utiliser sur un achat ultérieur séparément. S'il ne l'a pas encore utilisé quand il atteint le seuil ultérieur de 250 Points, le Client pourra cumuler le premier bon de réduction de 10 € au nouveau bon de réduction de 15 € (10 € + 15 €) et toujours pour un achat ultérieur à celui qui lui a permis d'atteindre le seuil de 250 Points.

Quand il atteint le statut de Moon Walker, le Client bénéficie du bon de réduction correspondant et il peut décider de l'utiliser immédiatement (c'est-à-dire en le déduisant du montant de l'achat qui lui a permis d'atteindre le statut Moon Walker) ou de l'utiliser lors d'un achat ultérieur à effectuer avant le 16/12/2018.

Dans les deux cas, le Client peut décider d'utiliser le bon de réduction seul ou cumulé aux bons de réduction Urban Walker et/ou Globe Walker, à condition qu'ils soient encore valables et à condition que la valeur de l'achat soit supérieure ou égale à la valeur totale des bons de réduction qu'il entend utiliser.

Quand il atteint le statut de Star Walker, le Client bénéficie du bon de réduction correspondant et il peut décider de l'utiliser immédiatement (c'est-à-dire en le déduisant du montant de l'achat qui lui a permis d'atteindre le statut Star Walker) ou de l'utiliser lors d'un achat ultérieur à effectuer avant le 16/12/2018.

Dans les deux cas, le Client peut décider d'utiliser le bon de réduction seul ou cumulé aux bons de réduction Urban Walker et/ou Globe Walker et/ou Moon Walker, à condition qu'ils soient encore valables et à condition que la valeur de l'achat soit supérieure ou égale à la valeur totale des bons de réduction qu'il entend utiliser.

Le Client dépassant les 1 000 Points n'a pas droit à des avantages supplémentaires, mais il a la possibilité de redémarrer un cumul de Points en partant de zéro.

Le Client inscrit à Benefeet peut vérifier le solde de ses Points ainsi que les bons de réduction disponibles sur le ticket de caisse, sur le site www.geox.com à la confirmation de la commande suite à un achat ou sur son espace personnel Benefeet. En cas d'imprévus techniques, le solde de points actualisé et les bons de réduction éventuellement acquis seront affichés dans les 48 heures.

Quand un bon de réduction est acquis, les points cumulés jusqu'à ce moment, et qui ont permis d'obtenir le bon de réduction en question, ne sont pas remis à zéro, mais ils restent sur le solde de Points du Client inscrit, net des bons de réduction utilisés pour le paiement / la transaction qui lui a permis d'obtenir le bon de réduction.

Exemple : le Client a 400 Points et n'a pas encore utilisé les 2 bons de réduction de 10 € et 15 € dont il bénéficie jusqu'à présent. Il achète un produit adulte de 100 € et parvient à 500 Points. Il bénéficie d'un bon de réduction de 25 €, avec l'option de l'utiliser pour cet achat. S'il utilise les 3 bons de réduction au cours de l'achat, son ticket de caisse / transaction indiquera un solde final de 450 Points ($400 + 100 - 10 - 15 - 25$).

Un solde de Points d'une valeur intermédiaire entre deux statuts donne droit au bon de réduction correspondant au statut inférieur.

Exemple : 180 points donnent droit à un bon de réduction d'une valeur de 10 €, correspondant au statut d'Urban Walker (150 points).

Tout bon de réduction ne peut être utilisé qu'une seule fois et exclusivement par le Client même qui en bénéficie ; les bons de réduction ne peuvent pas être cédés à des tiers, ils ne peuvent pas être convertis en bons d'achat ou en cartes-cadeaux ni même en espèces ni donner droit à un rendu de monnaie en espèces.

Tout bon de réduction ne peut être acquis et utilisé qu'une seule fois, même si le Client décide de bénéficier immédiatement de ses bons de réduction acquis, option qui lui est permise par l'obtention du statut de Moon Walker ou de Star Walker.

Exemple : le Client bénéficie de 400 points, il achète un produit adulte de 100 € et arrive à 500 Points (statut Moon Walker). Il décide d'utiliser immédiatement le bon de réduction de 25 € obtenu. Le calcul des Points est le suivant : $400 + 100 - 25 = 475$ Points. Si, après avoir effectué un nouvel achat, il atteint de nouveau les 500 Points, il n'aura pas droit à un autre bon de réduction de 25 €, dans la mesure où il l'a déjà obtenu et utilisé une fois.

L'achat sur lequel le bon de réduction (ou les bons de réduction) est utilisé participe également au cumul des points, au net de la valeur du ou des bons de réduction utilisés, et au net des éventuels retours, si l'achat a lieu avant le 13/12/2018. Les achats effectués du 14/12/2018 au 16/12/2018 ne permettent pas le cumul de Points.

10. Validité des bons de réduction et des points

Les bons de réduction arrivent à échéance le 16/12/2018. Les bons de réduction non utilisés avant la fin de la date de validité ne pourront être remboursés sous aucune forme, quelle qu'elle soit. À l'échéance des bons de réduction, les éventuels points résiduels sont également remis à zéro.

11. Avantages supplémentaires éventuels

Au cours de la période de validité de la promotion, Geox se réserve le droit d'ajouter des événements spéciaux promotionnels dédiés à des catégories précises de Clients inscrits à Benefeet auprès de magasins Geox déterminés et/ou sur geox.com. Les événements spéciaux promotionnels

mentionnés seront ouverts et proposés aux clients qui ont adhéré au programme Benefeet au moins 31 jours avant la date de ces événements spéciaux promotionnels. Les détails concernant l'événement (durée, produits concernés, réduction appliquée et/ou points obtenus, etc.) seront communiqués aux Clients inscrits à Benefeet concernés.

12. Retours

Le retour éventuel d'un produit acheté dans un magasin Geox ne peut être effectué que dans le magasin Geox où l'achat a eu lieu. Pour effectuer le retour, il est indispensable de présenter l'original du ticket de caisse du produit acheté ; sans le ticket de caisse d'origine, le retour ne pourra pas être accepté.

Le retour éventuel d'un produit acheté sur www.geox.com ne peut être effectué que par le biais du site (et non dans un magasin Geox) et dans les 14 jours du délai de rétractation tel que prévu aux articles L. 121-21 et suivants du Code de la consommation.

Pour pouvoir effectuer le retour il est indispensable de demander sur www.geox.com le numéro d'autorisation de retour (Return Authorization Number) et d'inclure cette fiche de retour dans le colis avec le produit à retourner, tel qu'indiqué sur la page <http://www.geox.com/customer-care?cid=customer-service-menu-returns> qui sert de référence pour les retours de produits achetés sur www.geox.com.

Dans les deux cas (qu'il s'agisse d'un produit acheté dans un magasin Geox adhérent, ou d'un produit acheté sur www.geox.com), le retour implique l'annulation des Points acquis lors de l'achat sur le produit retourné ; l'actualisation des Points sera reportée sur le ticket de caisse ou sur www.geox.com ou sur l'espace personnel Benefeet du Client. En cas d'imprévus techniques, l'actualisation des points sera affichée dans les 48 heures.

Si une annulation de Points suite à un retour entraîne un solde de Points inférieur au statut précédemment atteint, la nouvelle obtention du même statut ne donnera pas à nouveau droit au bon de réduction, dans la mesure où il a déjà été acquis une fois.

Le Client inscrit au service Benefeet, s'il retourne le produit dans un magasin Geox (et non en cas de retour par procédure en ligne), pourra décider s'il veut échanger immédiatement le produit retourné par un autre produit disponible dans le même magasin Geox, en versant l'éventuelle différence, ou s'il préfère recevoir un bon d'achat d'une valeur égale à celle du produit retourné, à utiliser dans l'année qui suivra la date d'émission du bon d'achat dans le magasin Geox qui l'a émis. Le bon d'achat n'entre pas dans le calcul des Points. Le produit de remplacement acheté avec un bon d'achat permet d'obtenir des Points sur le prix d'achat indiqué sur le ticket de caisse, hors éventuelles réductions et/ou promotions.

En cas de retour d'un article acheté en utilisant la remise d'anniversaire, cette remise de 15 % reste valable uniquement si le produit est retourné au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire. Au-delà de ce terme, le Client est redevable de la valeur de la remise dont il a bénéficié au moment de l'achat.

Exemples :

a) Retour au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire

Le 9 mars – et donc au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire – le Client rend le produit enfant (dont le prix de 50 € a été payé 45 € en raison de la remise d'anniversaire et qui a donc entraîné l'obtention de 84 Points) ; les 84 points sont déduits et :

- s'il n'échange pas immédiatement le produit retourné contre un autre produit, il bénéficie d'un

bon d'achat de 45 € (aucun Point n'est accordé) ; s'il utilise le bon d'achat pendant la période de validité de la remise d'anniversaire pour acheter un produit de même valeur (50 €) que celui retourné, il ne paie aucune différence, dans la mesure où il a retourné un produit coûtant le même prix au cours de la période de validité de la remise d'anniversaire ; il obtient à nouveau 84 Points ;

- s'il remplace immédiatement le produit retourné par un autre produit enfant coûtant le même (50 €), il ne paie aucune différence dans la mesure où il rend un produit et le remplace par un autre coûtant le même prix au cours de la même période de validité de la remise d'anniversaire et il obtient 84 Points.

b) Retour au-delà de la période de validité de la remise d'anniversaire

Le 20 mars – et donc après la période de validité de la remise d'anniversaire –, le Client retourne le produit enfant (dont le prix de 50 € a été payé 42,50 € en raison de la remise d'anniversaire et qui a donc entraîné l'obtention de 84 Points) ; les 84 Points sont déduits et :

- s'il n'échange pas immédiatement le produit retourné contre un autre produit, il reçoit un bon d'achat de 42,50 € (aucun Point n'est accordé) ;
- s'il échange immédiatement le produit retourné contre un autre produit enfant de même valeur que le produit rendu (50 €), il paie 7,50 € – soit la différence entre 42,50 € (prix du produit retourné après l'application de la remise d'anniversaire) et 50 € (prix du produit de substitution qui ne bénéficie pas de la remise d'anniversaire) et 100 Points lui sont accordés.

13. Communication

Les conditions générales de l'Opération sont disponibles dans les magasins Geox qui y adhèrent et sur www.geox.com sous la rubrique Benefeet.

14. Traitement des données personnelles

Les clients qui participent à l'opération en s'enregistrant sur le programme Benefeet apportent leur consentement personnel au traitement de leurs données personnelles conformément au code de confidentialité indiqué ci-dessous, et ils pourront exercer leurs droits conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les responsables des données personnelles reçues sont Geox S.p.A. et Geox Retail S.r.l., toutes deux domiciliées Via Feltrina Centro 16, 31044 Montebelluna (TV), Italie. La fiche d'informations sur la confidentialité vis-à-vis des participants enregistrés au programme est disponible sur geox.com à la rubrique Benefeet.